

PROTOCOLE SANITAIRE APPLIQUE A

EEMU G. POLITZER 7 rue G. Soufflay 94500 CHAMPIGNY SUR MARNE

à compter du 9 novembre 2020

Le présent protocole intègre les évolutions rendues nécessaires par l'évolution de la circulation du virus constatée en octobre 2020. Il s'applique à compter du 2 novembre 2020. Il repose sur les avis du HCSP en date du 7 juillet 2020 du 17 septembre 2020.

Le principe est celui d'un accueil de tous les élèves, à tous les niveaux et sur l'ensemble du temps scolaire, dans le respect des prescriptions émises par les autorités sanitaires.

La limitation du brassage entre groupes d'élèves est désormais requise.

PRELABLE

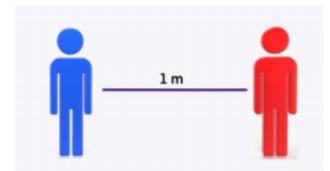
Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel. Ils s'engagent à ne pas mettre leurs enfants à l'école, en cas de fièvre (38 °C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille. De même, les élèves ayant été testés positivement au SARS-Cov2, ou dont un membre du foyer a été testé positivement, ou encore identifiés comme contact à risque ne doivent pas se rendre dans l'école.

Ils en informent le directeur.

Les personnels doivent s'appliquer les mêmes règles.

L'accès des accompagnateurs aux bâtiments scolaires n'est pas interdit. Il doit néanmoins se limiter au strict nécessaire et se faire après nettoyage et désinfection des mains. Ils doivent porter un masque de protection et respecter une distanciation physique d'au moins un mètre.

LES REGLES DE DISTANCIATION PHYSIQUE



Dans les **espaces clos** (salles de classe, couloirs, escaliers, cantine), **le principe est la distanciation physique d'au moins un mètre lorsqu'elle est matériellement possible** entre l'enseignant et les élèves ainsi qu'entre les élèves quand ils sont côte à côte ou face à face.

Elle ne s'applique pas dans les espaces extérieurs entre élèves d'une même classe ou d'un même groupe, y compris pour les activités sportives.

Si la configuration des salles de classe (surface, mobilier, etc.) ne permet absolument pas de respecter la distanciation physique d'au moins un mètre, alors **l'espace est organisé de manière à maintenir la plus grande distance possible entre les élèves.**

La distanciation physique doit être maintenue, dans tous les cas, entre les élèves de groupes différents (classes, groupes de classes ou niveaux).

L'APPLICATION DES GESTES BARRIERES

Les gestes barrières rappelés ci-après, doivent être appliqués en permanence, partout, et par tout le monde. À l'heure actuelle, ce sont les mesures de prévention individuelles les plus efficaces contre la propagation du virus.



La communication, la sensibilisation et l'implication des parents

Le 30 octobre 2020 : Diffusion sur le site de l'école des modalités d'accueil des élèves le 2 novembre.

A partir du 1 novembre 2020: Informations sur les règles de fonctionnement à respecter (application des gestes barrières, lavage des mains, port du masque, accueils et sorties...) + **conseils pour la reprise** .

Ils sont **informés clairement** :

- des conditions de fonctionnement de l'école et de l'évolution des mesures prises ;
- de leur rôle dans le respect des gestes barrières (explication à leur enfant, fourniture de mouchoirs en papier jetables, utilisation des poubelles, etc.) ;
- de la surveillance d'éventuels symptômes chez leur enfant avant qu'il ne parte à l'école (la température doit être inférieure à 38°C) ;
- de la nécessité de déclarer la survenue d'un cas confirmé au sein du foyer en précisant si c'est l'élève qui est concerné ;
- des moyens mis en œuvre en cas d'apparition de symptômes chez un élève ou un personnel ;
- de la procédure lors de la survenue d'un cas, qu'il concerne son enfant ou un autre élève ;
- des points et horaires d'accueil et de sortie des élèves ;
- des horaires à respecter pour éviter les rassemblements aux temps d'accueil et de sortie ;
- de l'organisation de la demi-pension.

ACCUEIL DES ELEVES

Le port du masque

→ **Pour les personnels** :

Le port d'un masque « grand public » (en tissu, lavables et réutilisables de normalisation AFNOR) est obligatoire pour les personnels tant dans les espaces clos que dans les espaces extérieurs.

→ **Tout intervenant extérieur doit porter le masque et se désinfecter les mains à la borne mise à disposition à l'entrée de l'école lorsqu'ils pénètrent dans l'école.**

→ **Pour les élèves** :

Les recommandations des autorités sanitaires sont les suivantes :

- **pour les élèves des écoles élémentaires, le port du masque « grand public » est obligatoire dans les espaces clos ainsi que dans les espaces extérieurs. Il appartient aux parents de fournir des masques à leurs enfants. Le ministère dote chaque école en masques « grand public » afin qu'ils puissent être fournis aux élèves qui n'en disposeraient pas.**
- **L'avis de médecin référent détermine les conditions du port du masque pour les élèves présentant des pathologies.**
 - **pour les élèves des écoles élémentaires, des masques sont à disposition pour équiper les enfants présentant des symptômes dans l'attente de leur départ de l'école ;**

Les masques jetables après utilisation seront placés dans un sac plastique mis à disposition dans chaque classe avant d'être jetés dans un sac poubelle.

Accueil du matin

L'accueil du matin sera assuré de 8h à 8h20. Il sera assuré par des animateurs en élémentaires.

Afin de limiter le brassage, les enfants seront accueillis par groupe de niveau (CP/CE/CM).

Entrée/ Sortie des élèves:

Les arrivées et départs sont particulièrement étudiés pour limiter au maximum les regroupements d'élèves et/ou de parents.

Entrées :

8h30 (**entrée principale**) : classes de **CP A, CP B, CP C**

classes de **CE1 A, CE1 B, CE1 C, CE1/CE2, CE2 A**

8h30 (**portail haut de la rue**) : classes de **CE2 B, CE2/CM1, CM1 A, CM1 B, CM1/CM2, CM2 A, CM2 B**

Les élèves sont accueillis dans la cour et dirigés vers leur emplacement, par classe, dans la cour.

A 13h20, les enseignants récupèrent les demi-pensionnaires dans la cour, rangés par les animateurs.

Les externes seront dirigés par le directeur vers leur classe respective en passant par l'escalier central.

Un enseignant se trouve à chaque étage pour vérifier que tout se passe normalement.

Sorties :

11h30 : entrée principale pour tous

16h30 (**entrée principale**) : classes de **CP, CE1 A, CE1 B, CE1 C, CE1/CE2, CE2 A**

16h30 (**portail haut de la rue**) : classes de **CE2 B, CE2/CM1, CM1 A, CM1 B, CM1/CM2, CM2 A, CM2 B**

Les inclusions sont maintenues pour les élèves bénéficiant du dispositif UPE2A : les élèves seront accueillis par groupe dans la salle d'UPE2A en respectant une limitation de brassage entre les élèves de classes différentes et en respectant une distanciation physique entre les tables.

ACCES AUX CLASSES - LAVAGE DES MAINS

Montée des élèves en rang par les 3 escaliers à 8h30 et par l'escalier central à 13h20

- redonner les gestes barrière à respecter au mieux (par exemple : lors de la montée des escaliers, éviter de toucher les rampes, les murs, les interrupteurs....) **Les élèves bénéficient d'une information pratique sur la distanciation physique, les gestes barrières dont l'hygiène des mains, le port du masque ainsi que d'une explication concernant l'actualisation des différentes mesures.**
- Devant la classe, pas de distanciation obligatoire.
- Les vêtements seront accrochés aux porte-manteaux identifiés.

Le lavage des mains

Le lavage des mains est essentiel. Il consiste à laver à l'eau et au savon toutes les parties des mains pendant 30 secondes. Le séchage doit être soigneux si possible en utilisant une serviette en papier jetable, ou sinon en laissant sécher ses mains à l'air libre. Les serviettes à usage collectif sont à proscrire.

À défaut, l'utilisation d'une solution hydroalcoolique peut être envisagée. Elle se fait **sous l'étroite surveillance d'un adulte à l'école primaire.**

Le lavage des mains doit être réalisé, a minima :

○ **à l'arrivée dans l'école ou l'établissement ;**

- Dans les salles (3, 12, 13, 14 et 15), présence d'un point d'eau donc le lavage des mains, à tour de rôle, 2 par 2 s'effectuera dans les salles (pas dans la cour).
- Pour les autres salles (10, 18, 19, et 27), lavage des mains dans les sanitaires « étages » avant d'entrer en classe) **en respectant l'unité classe par sanitaire.**
- Pour les classes des salles (2, 17, 20, 21, 23, 25, 26), lavage des mains dans les **sanitaires de la cour**

○ **avant et après les récréations ;**

○ **avant et après chaque repas ;**

○ **après être allé aux toilettes ;**

○ **le soir avant de rentrer chez soi ou dès l'arrivée au domicile.**

Le lavage des mains aux lavabos peut se réaliser sans mesure de distanciation physique entre les élèves d'une même classe ou d'un même groupe.

- Dans chaque salle, un gel hydroalcoolique et une boîte de lingettes désinfectantes seront en place
- Dans les salles avec point d'eau, présence d'un savon et d'essuie mains en papier

SALLES DE CLASSES

Toutes les salles de classes sont utilisées.

La ventilation des classes et autres locaux

L'aération des locaux est la plus fréquente possible et dure au moins 15 minutes à chaque fois.

Les salles de classe ainsi que tous les autres locaux occupés pendant la journée sont aérés le matin avant l'arrivée des élèves, pendant chaque récréation, au moment du déjeuner (en l'absence de personnes) et pendant le nettoyage des locaux.

Cette aération doit avoir lieu au minimum **toutes les 2 heures**.

La mise à disposition d'objets partagés au sein d'une même classe ou d'un même groupe constitué (ballons, jouets, livres, jeux, journaux, dépliants réutilisables, crayons, etc.) est permise à l'intérieur des locaux lorsque qu'une désinfection au minimum quotidienne est assurée (ou que les objets sont isolés 24 h avant réutilisation).

Il est conseillé de mettre en place des trousse/barquettes individuelles pour le petit matériel des élèves OU BIEN des barquettes "bi jour" pour le matériel collectif (lundi/ jeudi, puis, mardi/vendredi) afin de respecter les 24h d'isolement avant réutilisation.

GESTION DES CIRCULATIONS

Dans les couloirs, éviter et limiter les croisements : la circulation des élèves dans les bâtiments : les déplacements des élèves doivent être limités, organisés et encadrés.

Suivre la signalétique



- Utiliser les plans de l'école pour matérialiser les points d'accès et le sens de circulation
- Idem pour les escaliers du hall en condamnant 1 escalier sur les 3.

Sens de circulation – Protocole sanitaire

Ecole élémentaire POLITZER

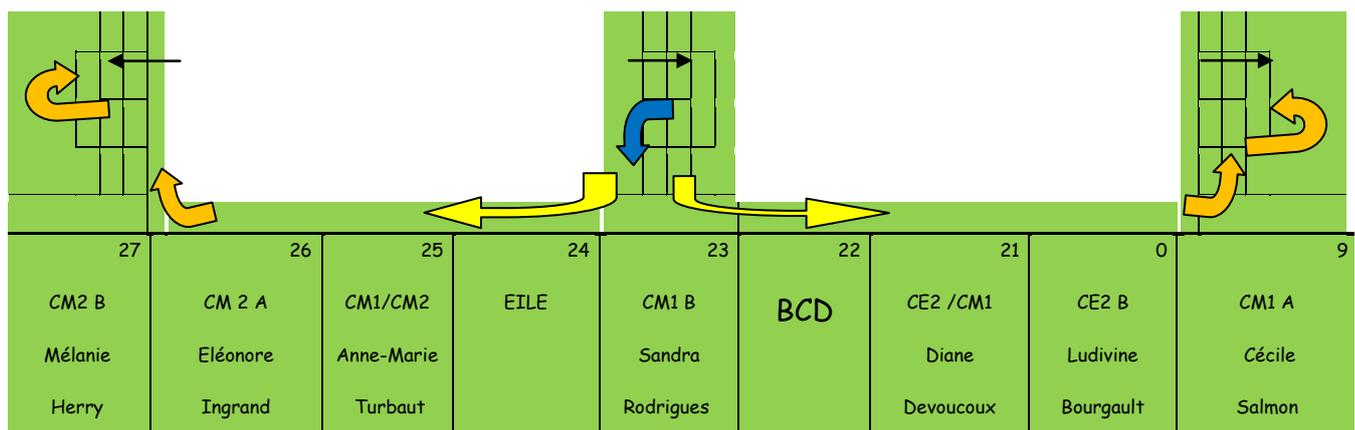
- Zone occupée
- sens montant
- sens descendant
- Zone interdite
- sens de circulation

3^{ème} étage

escalier A

escalier central

escalier B



HORAIRE « RECRÉS »	ZONE 1				ZONE 2				
9h40	CP A	CP B	CP C		CE1 A	CE1 B	CE1 C	CE1/CE2	CE2 A
10h10	CE2 B	CE2/CM1	CM1 A	CM1 B		CM1/CM2	CM2 A	CM2 B	UPE2A
14h40	CP A	CP B	CP C		CE1 A	CE1 B	CE1 C	CE1/CE2	CE2 A
15h10	CE2 B	CE2/CM1	CM1 A	CM1 B		CM1/CM2	CM2 A	CM2 B	UPE2A

NETTOYAGE / DESINFECTION

Le nettoyage et la désinfection des locaux et des équipements sont une composante essentielle de la lutte contre la propagation du virus. Avec l'appui de la collectivité locale, il revient à chaque école de l'organiser selon les principes développés ci-après.

Un nettoyage des sols et des grandes surfaces (tables, bureaux) est réalisé au minimum une fois par jour.

Un nettoyage désinfectant des surfaces les plus fréquemment touchées par les élèves et personnels dans les salles, ateliers et autres espaces communs (comme les poignées de portes) est également réalisé plusieurs fois par jour.

Les tables du réfectoire sont nettoyées et désinfectées après chaque service.

UTILISATION DES SANITAIRES

Passage aux toilettes / utilisation des sanitaires :

Limiter les passages aux toilettes

Dispositions à prendre pour les toilettes « couloirs » (pendant le temps de classe):

- 1 seul élève à la fois
- Veiller à ce que les toilettes soient disponibles avant d'autoriser l'élève.
- Des essuie-mains papier doivent être à disposition dans ces sanitaires.
- Laisser la première porte ouverte (toilettes des étages)
- Lavage des mains avant le passage aux toilettes.
- Après la sortie de l'élève, lavage des mains (avant de retourner en classe)
- Affichage du protocole de lavage des mains aux points d'eau
- Signaler tout manquement de savon, papier toilette et de papier essuie-mains

Les enseignants veilleront à signaler tout dysfonctionnement qui viendrait mettre en défaut le protocole sanitaire (L'approvisionnement en savon, essuie mains, papier toilette, lingettes, gel en cours de journée par exemple).

Le directeur alertera la mairie avec copie l'IEN, si le nécessaire n'est pas fait.

CONSIGNES POUR LE PERSONNEL – SALLE DES MAÎTRES

Notamment pour les enseignants :

- Port du masque norme « grand public» (**en tissu, lavables et réutilisables** de normalisation AFNOR) obligatoire
- Se positionner en côte à côte pour se parler plutôt qu'en face à face
- Maintien de la distance de 1 mètre conservée
- Eviter le matériel partagé ; Privilégier le matériel individuel (stylos, colle...) ; Ne pas laisser d'objets à disposition.
- Il appartient à l'utilisateur de procéder à un nettoyage à l'aide d'une lingette désinfectante (photocopieur) , désinfection régulière du matériel collectif.
- Limiter le nombre de personnes dans les salles communes (salles des maîtres, ...)
- Désinfection de la salle quotidienne, aération régulière (10/15 minutes toutes les heures ou laisser les fenêtres ouvertes) , Portes ouvertes, Gel hydro alcoolique et lingettes à disposition
- Privilégier que chacun prenne en charge de nettoyer son poste de travail en début et fin de journée (table, poste informatique) avec des lingettes

Temps de repas :

- Privilégier le panier repas froid/ eau et couverts personnels;
- Limiter le nombre de personnes ; Matérialiser les places assises pour qu'au moins 1 mètre soit laissé entre chaque place.
- Veiller au nettoyage des tables et chaises après le repas avec une lingette désinfectante;
- Déposer les déchets dans des poubelles équipées de sacs.

DEMI-PENSION

- Si PAI alimentaire, le repas froid sera fourni par les parents dans un sac isotherme avec pack de congélation pour maintenir le froid.
- Chaque enseignant accompagnera ses élèves externes vers la sortie (entrée principale)
- Le déroulement de la pause méridienne incombe au personnel municipal :

Organisation de la restauration scolaire à Politzer :

Des repas chauds seront servis avec une attention toute particulière sur l'hygiène.

Pour le élèves des écoles élémentaires, lorsque le respect de la distance d'un mètre entre élèves est matériellement impossible, il convient de faire déjeuner les élèves d'un même groupe (classe, groupes de classe ou niveau) ensemble et, dans la mesure du possible, toujours à la même table. Une distance d'au moins un mètre est respectée entre les groupes.

A 11h30 :

- Pour les élèves demi-pensionnaires de CP, ils seront accompagnés par chaque enseignant dans la salle de restauration par zone (animateurs **CP :Tony, Sihem, Nolwenn**)

- Pour les 3 classes de **CE1** : un animateur viendra devant la porte de la classe récupérer les élèves. (**animateurs CE1 :Yohan, Maria P., Lofti**)
- Pour les autres classes, les élèves descendent avec leur classe et se dirigent dans des endroits définis de la cour :
- **CE1/CE2 - CE2 A – CE2 B** : sous le préau par **Solène et Franklin**
 - **CE2/CM1 – CM1 A – CM1 B** : après portillon dans la cour par **Carole et Gerline**
 - **CM1/CM2 – CM2 A – CM2 B** : côté maternelle dans la cour par **Nadia et Wivia**
- **A 13h20** : Les animateurs mettront les élèves en rang.

ETUDES DIRIGÉES

Les études reprendront dès le jour de la rentrée aux horaires habituels.

Il est demandé de respecter des groupes de niveau, à minima 3 groupes CP/CE/CM, afin de limiter les brassages.

Dans la cour, des zones par étude sont respectées.

- **Poursuite sur 7 études maximum par jour, à compter du jeudi 24/09 (en accord avec la municipalité)**

Pendant le temps de récréation de 16h30 à 17h00, les élèves ont des espaces réservés par étude (repérés par trait de peinture au sol)

En cas de pluie, il n'y a pas de service d'étude :chaque personnel récupère les élèves dès 16h30 et montent en classe.Le temps du goûter se fera en salle.

Etude 1 : CP

Etude 2 : CP

Etude 3 ; CE1A, CE1/CE2,

Etude 4 : CE1B, CE1 C

Etude 5 : CE2A, CE2B

Etude 6 : CE2/CM1, CM1A, CM1B

Etude 7: CM1/CM2, CM2A, CM2B

Le pointage devra être effectué sur les tablettes délivrées à cet effet.

Accueil du soir par le Centre de Loisirs à 18 heures

Le centre de loisirs fonctionnera aux horaires habituels dans le respect des règles sanitaires.

TRANSPORT SCOLAIRE

Le ramassage scolaire sera assuré le matin à 8h00 et le soir à 16H40 avec quelques adaptations afin de répondre à la situation sanitaire.

Ainsi, 4 cars (au lieu de 3 initialement) assureront le transport des enfants en limitant le brassage dans les mêmes conditions que les autres temps périscolaires (CP/CE/CM).